

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2795>



Commission Administrative Académique (CAA) du SNES  
réunie à Dijon le 13 novembre

# Motion académique adoptée par le SNES Dijon

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Commission Administrative Académique (CAA) du SNES -



Date de mise en ligne : jeudi 13 novembre 2008

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

– Depuis plusieurs semaines, la crise boursière, bancaire, économique qui se développe démontre les méfaits du capitalisme et des politiques mises en œuvre depuis des décennies, laissant les économies aux mains de particuliers et de machins (type fond de pension) dont la seule préoccupation est la hausse des profits des entreprises, de leurs propres intérêts.

Ces politiques dites « libérales », présentées comme les seules efficaces et les seules possibles, dont le « marché » était sensé tout diriger par lui-même, n'ont eu de cesse de diminuer la part des salaires et des pensions dans les PIB, d'enfoncer l'économie des pays dits « du sud », de creuser les inégalités entre les citoyens, de casser toutes les garanties sociales, de privatiser les institutions collectives et solidaires.

Les solutions à la crise mises en œuvre par les dirigeants français ne sont qu'un plan de sauvetage des intérêts financiers des banques et autres institutions financières, sans aucune contrepartie ni garantie, pour sauvegarder le système au détriment des salariés et retraités, des budgets sociaux, des pays pauvres qui devront payer finalement la note.

**Le SNES et la FSU doivent dénoncer**, avec plus de force en direction des collègues et de l'opinion publique, éventuellement en lien avec d'autres organisations, **cette situation et redonner du sens à une réelle démocratie, à la transparence, au rôle de l'Etat** par exemple en faisant vivre l'appel « **pour sauver les services publics** ».

Face à un gouvernement et à un président de la République qui veulent s'appuyer sur cette crise du capitalisme pour casser les acquis sociaux (droit de grève, durée du travail, type de contrat de travail, travail le dimanche, nombre de fonctionnaires, Sécurité Sociale, retraites, libertés individuelles, évolution des salaires au cours de la carrière, droits syndicaux, paritarisme, etc.), le SNES pense qu'**une riposte syndicale de grande ampleur est nécessaire**.



– Dans l'Education nationale, le ministre Darcos poursuit sa politique de réduction des coûts par la suppression de postes et la transformation des filières : cela se traduit par moins d'école pour les jeunes et des conditions d'enseignement aggravées.

– **La réforme des lycées** présentée par le ministre (même si des améliorations par rapport au projet initial ont été apportées, suite à la manifestation du 19 octobre) n'est pas celle que veulent les enseignants, n'est pas celle qui est nécessaire pour démocratiser le lycée et augmenter le niveau de formation de tous les jeunes.

**Le SNES refuse cette réforme et appelle les collègues à se mobiliser en signant les pétitions, en se réunissant, en faisant grève le 20 novembre pour obtenir son abandon ainsi que le respect des statuts et l'amélioration des conditions de travail des personnels.**

La Commission Administrative Académique du SNES appelle les collègues à **participer aux Assises des lycées** organisées par le SNES, le SNEP, le SNUEP et le SNUPDEN-FSU à Paris le **samedi 29 novembre 2008**.

– La **suppression de 13500 postes** à la rentrée prochaine, dont 3000 titulaires remplaçants, va conduire à de nouvelles difficultés pour les élèves et les personnels des collèges, lycées et CIO.



– **Dans notre académie**, nous pouvons craindre des **conditions de travail dégradées** pour nos collègues du fait des effectifs des classes mais également au niveau des **conditions de nomination** (notamment pour les **TZR** avec le **projet rectoral d'agrandissement des zones au département pour tous**).

Nous pouvons également craindre des **fusions** entre des établissements, l'aggravation de la **ségrégation sociale** du fait des dérogations à la carte scolaire, de nouvelles **fermetures d'options ou de formations**, la mise en place de dispositifs d'aide aux élèves effectués par des **personnels non formés**, recrutés localement en remplacement des cours.

– La **grève du 20 novembre**, à l'appel de toutes les organisations syndicales du 1er et du 2nd degré, est donc une riposte indispensable à cette politique. Elle doit être massive et l'opinion publique doit être interpellée.

Les **assemblées générales** ou les réunions dans les établissements et les départements doivent permettre de poser aux collègues la question de la **poursuite de l'action**. Celle-ci est nécessaire, aussi bien dans l'Education nationale que dans un cadre plus global.

La Commission Administrative Académique du SNES Dijon appelle les collègues à **voter pour le SNES** et pour les autres syndicats de la FSU lors des **élections professionnelles du 2 décembre** et à **renforcer le SNES en se syndiquant**.

Texte adopté à l'unanimité.



Syndicat national des enseignants de Second degré

---